

Faut-il débaptiser notre bulletin?

Autor(en): **Schüle, Ernest**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **49 (1959)**

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1005556>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

faire part à la Commission internationale des arts et traditions populaires (CIAP) des résultats de la consultation.

2^o Constatant que l'application du terme *folklore* à toutes les manifestations de la culture d'un peuple engendre les confusions les plus fâcheuses et nuit ainsi au développement harmonieux de l'ethnologie (dite aussi *Volkskunde*, etc.), les experts se sont accordés pour recommander à la CIAP de s'employer à faire restreindre le terme de *folklore*, sur le plan international, au sens de culture spirituelle que lui donnent déjà de nombreux ethnologues, notamment la plupart des spécialistes de la littérature orale.

3^o Les experts se sont accordés pour recommander que l'ethnologie (dite aussi *Volkskunde*, etc.), ne se borne pas à étudier les faits passés ou leurs survivances, mais qu'elle doit embrasser également les problèmes actuels, notamment les aspects psychologiques et sociaux.

Ainsi donc, après un peu plus d'un siècle, le mot *folklore* retrouverait – sous réserve de quelques adjonctions restrictives – le sens que lui donnait son créateur, l'Anglais W. J. Thoms: la connaissance que le peuple a de la nature et du monde, ou mieux encore, comme l'écrit A.-J. Rougier dans une étude particulièrement intéressante, parue à fin 1958⁴, «le savoir que détient le peuple, de lui-même, en fonction de l'atavisme, de sa structure et de son contenu mental, autrement dit, l'ensemble de ses connaissances empiriques, acquises spontanément, par tradition orale, et en liaison avec les croyances natives et les comportements locaux ancestraux». Et lorsqu'on voudra parler de la science qui s'occupe du savoir populaire, il conviendra d'employer le terme *ethnologie*. Désormais, s'il n'y a plus guère de *folkloristes*, il y a des *ethnologues*!

Souhaitons cependant que notre Bulletin conserve longtemps encore le titre qu'il porte depuis sa création.

Questions de terminologie

Faut-il débaptiser notre Bulletin?

par Ernest Schüle, Crans-sur-Sierre

Pour le dire sans ambages: je ne le pense pas. Les recommandations des experts réunis en 1955 à Amsterdam – dont M. Tagini nous rappelle ci-dessus le texte – me laissent quelque peu sceptique. En effet, au cours des trente dernières années, dans la plupart des pays latins se manifeste la nette

⁴ Auguste-Jacques Rougier, « Qu'est-ce que le folklore ? » Essai anthroposociologique, p. 11.

tendance à donner au terme de *folklore* un sens élargi, usage que condamnent les experts d'Amsterdam. Or, malgré le respect que m'inspirent ces éminents folkloristes, je reste convaincu que dans l'évolution linguistique, l'usage¹ est un agent bien plus puissant que toutes les résolutions de comités.

*

Par quel nom convient-il de désigner l'ensemble de notre discipline scientifique, l'étude de la civilisation spirituelle aussi bien que celle de la civilisation matérielle? La langue française n'a que l'embarras du choix et c'est là, me semble-t-il, la cause de ces discussions sur les problèmes de terminologie. Trois appellations rivales briguent notre faveur: *traditions populaires*, *ethnologie* et *folklore*.

L'organe international qui défend les intérêts de notre discipline dans l'UNESCO s'appelle: «Commission internationale des Arts et *Traditions populaires*» (CIAP); depuis 1948, elle assume le patronage et, pour une part notablement insuffisante, le financement de la «Bibliographie internationale des Arts et *Traditions populaires*²». Cette formule est sans doute calquée sur le nom du «Musée national (français) des Arts et *Traditions populaires*» de Paris, nom que M. G.-H. Rivière a proposé en 1936³. A sa descendance appartiennent non seulement la belle revue «Arts et *Traditions populaires*» que ce musée rédige depuis 1953 pour le compte de la Société d'Ethnographie française, mais aussi l'éphémère «Nouvelle Revue des *Traditions populaires*» d'Arnold van Gennep et d'Henry Poulaille (1949–1950). Tous ces noms sonnent bien et expriment de manière très satisfaisante le fonds commun de tous les faits folkloriques. Espérons donc que notre «Société suisse des *Traditions populaires*» continuera longtemps encore à publier ses «Archives suisses des *Traditions populaires*». – Cette formule bien venue a cependant un défaut qui, à mon avis, lui enlève toute chance de s'imposer comme étiquette de notre discipline. Comment appellerait-on le savant qui s'adonne à ce genre d'études? Un «traditionaliste»? c'est exclu, comme on ne peut envisager de parler, par exemple, d'une «documentation traditionnelle» ou d'une «carte traditionaliste».

Les experts d'Amsterdam ont retenu «à l'unanimité, pour qualifier cette science sur le plan international, le terme d'*ethnologie*». Les chercheurs attachés au Musée national des Arts et Traditions populaires de Paris emploient

¹ Dans notre cas, «usage» signifie avant tout: terminologie adoptée par des centres de recherche folklorique ou par des chefs de file, dont les ouvrages servent de stimulant et de modèle à d'autres chercheurs.

² Le premier chapitre de cette Bibliographie, consacré aux études de caractère général, porte le titre de «*Folklore en général / Gesamtvölkskunde / Folklore in General*».

³ Voir Revue de Folklore français, t. 7 (1936), p. 69, où l'auteur précise la raison de son choix: «J'écarte le mot de *folklore*, d'usage purement scientifique».

déjà cette appellation depuis 1946 au moins⁴. Ils sont en train de créer un usage nouveau, ... mais qui est encore loin d'être général. On comprend pourquoi cette innovation ne s'impose pas d'emblée: c'est que l'*ethnologie* a été une discipline scientifique bien déterminée (étude des peuples dits primitifs), avec ses instituts de recherche, ses chaires universitaires, ses congrès et ses périodiques, bien avant que ne débutât l'étude systématique des traditions populaires françaises. En rangeant celle-ci sous le même titre que l'*ethnologie* traditionnelle, on introduirait dans notre nomenclature un élément d'imprécision que les épithètes de *régional* ou de *national*, préconisées par les experts, ne contre-balanceraient pas. En effet, que faudrait-il entendre alors par *ethnologue suisse*, par exemple? Serait-ce un savant suisse qui étudie les peuples d'outre-mer ou un chercheur qui s'intéresse aux traditions suisses?

Les mêmes difficultés s'opposent à la généralisation du terme d'*ethnographie*, qui figure déjà dans le nom de la «Société d'*Ethnographie* française», éditrice de la revue «Arts et Traditions populaires». Il est vrai que les nouveaux atlas linguistiques français (par régions) portent uniformément le titre de «Atlas linguistique et *ethnographique* ...»⁵. C'est l'atlas italien de K. Jaberg et J. Jud qui a servi de modèle à cette appellation et il est piquant de noter que la formule «Atlante linguistico-*etnografico*» ne leur a été suggérée ni par un folkloriste ni par un ethnologue, mais par un éditeur⁶.

Enfin venons-en au terme de *folklore*, pour nous demander s'il peut servir d'étiquette à notre discipline scientifique. Il a au moins l'avantage de permettre la formation de dérivés non équivoques: un *folkloriste* se consacre à la recherche *folklorique*. Mais voilà que les experts d'Amsterdam nous demandent de «restreindre le terme de *folklore*, sur le plan international, au sens de culture spirituelle que lui donnent déjà de nombreux ethnologues, notamment la plupart des spécialistes de la littérature orale». Cette définition équivaut à celles qu'on trouve couramment dans les ouvrages français du début de ce siècle; il suffira de citer, parmi tant d'autres, le témoignage de Paul Sébillot, pour qui le folklore comprenait «la littérature orale ..., les légendes ..., les superstitions, les préjugés, les coutumes, en un mot les idées populaires de toute nature»⁷. Emploi conforme au sens étymologique du mot: en anglais *folk-lore* signifie «savoir du peuple». C'est en 1924, à ma connaissance, qu'un savant français a employé sciemment et pour la pre-

⁴ Date de la création, à Paris, d'un «Centre de formation aux recherches *ethnologiques*» (cf. Nouvelle Revue des Traditions populaires, 1949, p. 191).

⁵ Atlas ling. et ethnogr. du Lyonnais (par P. Gardette), de la Gascogne (par J. Séguy), du Massif central (par P. Nauton).

⁶ K. Jaberg et J. Jud, Der Sprachatlas als Forschungsinstrument, Halle (Saale) 1928, p. 13.

⁷ Voir la préface de son «*Folk-lore* de France», t. I, Paris 1904, p. 1.

mière fois notre terme dans un sens beaucoup plus large. Dans son petit livre intitulé «Le *Folklore*: croyances et coutumes populaires françaises»⁸, A. van Gennep énumère les divers sujets dont la recherche folklorique aura à s'occuper. Dans son programme figure non seulement l'étude de la culture spirituelle (c'est-à-dire du *folklore* tel qu'on le comprenait jusqu'alors), mais aussi celle des manifestations sociales, des faits sociologiques (chapitre VIII. Les cérémonies et les croyances) et celle de la civilisation matérielle (chapitre IX. Les maisons, les ustensiles et les costumes). Dans la suite, on rencontre de plus en plus fréquemment ce sens élargi du mot *folklore*. En voici quelques exemples marquants: en 1929, constitution d'une «Société de *Folklore* français» qui publie à partir de 1930 la «Revue de *Folklore* français»⁹; en 1932, parution du «*Folklore* du Dauphiné» (vol. I) d'Arnold van Gennep; en 1936, Paul Saintyves écrit ces phrases programmatiques:

«Le folklore embrasse tout le champ de la tradition: et la culture matérielle et la culture spirituelle ... Vouloir réserver le nom de *folklore* à la culture spirituelle et l'opposer à l'ethnographie prise dans le sens de la culture matérielle, c'est vouloir rompre une unité vraiment organique, l'unité de la vie populaire»¹⁰.

Voici, pour la même année 1936, un témoignage irrécusable de l'évolution que notre mot a subie en français:

«Limité à ses débuts à l'étude de la littérature orale, le folklore a étendu peu à peu son domaine, y adjoignant l'étude des coutumes, usages, croyances et superstitions, puis celle des éléments techniques ou autres propres à la vie populaire»¹¹.

Cette ligne nous mène au «I^{er} Congrès international de *Folklore*», qui s'est tenu à Paris en 1937 et dont les actes nous offrent un document bien intéressant. En adoptant les résolutions finales proposées par son comité,

«le Congrès ... émet le vœu que les différents pays se mettent d'accord pour fixer le sens du mot *folklore* comme portant sur les domaines scientifiques et techniques suivants:

- 1^o Civilisation matérielle;
- 2^o Structures sociales [c'est-à-dire cérémonies, etc.];
- 3^o Traditions et littératures orales;
- 4^o Méthodologie»¹².

⁸ Paris, Libr. Stock, 1924.

⁹ Voir dans le t. 1 (1930), p. 40-44, le plan d'enquêtes de cette revue, conçu par A. van Gennep.

¹⁰ Revue de Folklore français, t. 7 (1936), p. 55-56.

¹¹ G.-H. Rivière, dans Revue de Folklore français, t. 7 (1936), p. 58

¹² Travaux du I^{er} Congrès international de Folklore, Tours 1938, p. 442.

J'avoue qu'après la lecture de ce texte de 1937, la recommandation des experts d'Amsterdam (1955) me laisse perplexe. Elle ne semble guère apte à mettre un peu d'ordre, sur le plan international, dans la diversité terminologique, parce que ce revirement des experts aggrave plutôt la confusion.

En outre, on peut se demander s'il suffit, pour uniformiser la terminologie internationale, d'accorder l'usage anglais et l'usage français. En parcourant la liste des experts, on voit que ni l'Italie ni l'Espagne n'ont pu faire entendre leur voix en 1955 à Amsterdam. Dans ces pays, où notre discipline a progressé de manière très réjouissante au cours des trente dernières années, le terme de *folklore* a évolué dans le même sens qu'en français. Raffaele Corso l'emploie comme étiquette recouvrant l'ensemble des traditions populaires: culture spirituelle, manifestations sociales et civilisation matérielle¹³. Si Paolo Toschi donne la préférence à l'étiquette de *tradizioni popolari*¹⁴, il use aussi, au sens élargi du mot, de *folklore* et de son dérivé *folklorista*¹⁵. Pour V. García de Diego, qui dirige la «Revista de Dialectología y Tradiciones populares» depuis ses débuts, *tradición popular* et *folklore* sont parfaitement synonymes (t. 1, 1944, p. 1); toutefois la deuxième de ces appellations lui paraît plus pratique, parce qu'elle permet la formation des dérivés *folklorista*, *folklorismo* et *folklorico* (ib. p. 2-3). De même, le «Manual de Folklore» de L. de Hoyos Sainz et N. de Hoyos Sancho (Madrid 1947) ne se limite nullement à la culture spirituelle.

Après la dernière guerre, les pays de langue française, italienne et espagnole allaient donc arriver à une terminologie uniforme, sur le plan international, puisqu'ils reconnaissaient tous au terme de *folklore* la valeur d'une étiquette pour l'ensemble de notre discipline scientifique. Cette unité internationale, reflet d'un usage parallèle dans les différents pays, aurait eu toutes les chances de durer, si les folkloristes (pardon: les ethnologues) de Paris n'avaient pas tenu pour négligeable la résolution du congrès de Paris. La Suisse romande, la Belgique, le Canada doivent-ils suivre le nouvel usage qui se crée en ce moment à Paris? Faut-il débaptiser notre «Folklore suisse»¹⁶ et l'«Atlas de Folklore suisse»¹⁷? Doit-on considérer déjà comme démodée la terminologie du «Manuel de Folklore français contemporain» d'Arnold van Gennep, dont le rayonnement et l'influence, en France et hors de France, sont considérables?

¹³ Voir la revue *Folklore* (Rivista di Tradizioni popolari, diretta da R.C.), t. 1 (1946), p. 1: «Questo vocabolo [sc. *folklore*] alquanto contrastato, rappresenta per noi, dato il suo carattere internazionale, una semplice insegna ...».

¹⁴ Par exemple dans sa «Bibliografia della *Tradizioni popolari* d'Italia dal 1916 al 1940», éditée par le «Museo di *Etnografia italiana*», Firenze 1946.

¹⁵ Dans sa «Romagna tradizionale», Bologna 1952, p. ix ss.

¹⁶ Il porte son nom depuis 1911. A cette époque, le sens élargi du mot *folklore* ne correspond pas encore à l'usage de Paris; il s'agit manifestement d'un calque du terme allemand *Volkskunde* qui figure dans le titre, bilingue jusqu'en 1950, de notre bulletin.

¹⁷ Bâle 1950 ss.

Il serait prudent, me semble-t-il, d'attendre au moins les résultats du prochain congrès international de folklore.

*

Au fond, pour l'avancement de notre science, une autre recommandation des experts d'Amsterdam a une importance bien plus grande que toutes ces questions de terminologie:

«Les experts sont d'accord pour recommander à la CIAP que, dans les pays où n'existent pas encore des chaires d'ethnologie nationale ou régionale, les universités envisagent de créer de telles chaires dans les délais les plus rapides.»

Où en sommes-nous en Suisse romande?

Grimisuat: la montée à l'alpage

par le P. *Zacharie Balet*, O. Cap., St-Maurice

Si la montée à l'alpage offre à peu près partout le même aspect, en Valais, il y a cependant quelques particularités à signaler pour Grimisuat, dont les mayens et les alpages ne sont pas attenants à la commune.

Savièse, Arbaz et Ayent possèdent en effet toute l'étendue des pâturages de la Morge à la Lienne et Grimisuat, on ne sait par quel caprice du sort, a été carrément mis de côté lors du partage des hautes terres. C'est pour ce motif, du reste, que les villages environnants ont surnommé les gens de Grimisuat *lé Blètsètè*, c'est-à-dire ceux qui sont «coincés».

Mais les *Blètsètè* voulaient vivre comme les autres, avec leurs mayens et leurs alpages. Voilà pourquoi, de temps immémorial, ils ont acheté de nombreux mayens dans la Combe de Réchy, au-dessus de Grône, et dans la région du Tsablo, près de Vercorin, ainsi que des alpages dans le Val d'Anniviers.

De Grimisuat aux mayens, on compte quatre heures de marche. L'itinéraire était invariablement le même: Signèse–St-Léonard–Granges–Grône. On quittait le village peu après minuit; les hommes conduisaient le mulet avec les bagages, les femmes et les enfants chassaient le troupeau.

A l'heure actuelle, les jeeps grimpent fièrement dans la Combe de Réchy, emportant les enfants, les bagages et le menu bétail. C'est à qui ira plus vite, dans un cahotement sans nom, et la poésie d'antan disparaît dans la poussière du chemin ...

Gens et bêtes vont passer quatre à cinq semaines au printemps, trois à quatre en automne, dans un tout autre monde. Vers la fin juin, c'est le départ pour la «montagne», comme on dit.